Questions orales

[Traduction]

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas certain d'avoir compris l'essence même de la question. Ces fonds sont précisément consacrés à un projet pilote destiné à améliorer la connaissance du français chez les étudiants anglophones de la région de la capitale nationale. L'évaluation des résultats du projet sera confiée à la province et le coût de cette évaluation sera imputé à la province.

[Français]

M. Gauthier (Ottawa-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Il est reconnu que l'enseignement de l'anglais aux francophones se fait beaucoup plus efficacement que l'enseignement du français aux anglophones. Je demande donc à l'honorable ministre si les sommes d'argent qu'il a mises à la disposition des provinces, et de l'Ontario en particulier, serviront à évaluer le succès de l'enseignement aux francophones de l'anglais comme langue seconde.

• (1150)

[Traduction]

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'à l'origine, on l'ait envisagé. Je crois cependant que ce dont le député se préoccupe et ce dont il m'avait parlé en privé auparavant, pourrait être confié aux provinces. Je suis certain que l'on ne s'opposerait pas fortement à ce qu'une évaluation du programme soit effectuée.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

LE CARACTÈRE CONFIDENTIEL DES MESURES FISCALES CONCERNANT LES SOCIÉTÉS—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire adresser une question au premier ministre. Vu le temps que le gouvernement a consacré à la question de confiance dernièrement, le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement soutient que les mesures fiscales concernant les sociétés qui se trouvent dans le budget de mai 1972 sont à la «racine de la politique du gouvernement» et touchent des «principes fondamentaux» du gouvernement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est une question très intéressante, monsieur l'Orateur.

M. Paproski: Le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si le député de York-Sud considère que ces mesures peuvent faire l'objet d'une question de confiance?

Des voix: Oh, oh!

[M. Gauthier (Ottawa-Est).]

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—L'AUGMENTATION DU PRIX DU LAIT INDUSTRIEL RÉCLAMÉE PAR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'AGRICULTURE—L'ATTITUDE DU MINISTRE

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné que la Fédération canadienne de l'agriculture, dans son mémoire présenté au cabinet, demande avec insistance que le prix du lait industriel soit augmenté immédiatement de 60c. les 100 livres, à cause de l'augmentation constante du coût de production, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il entend donner le plus tôt possible une réponse favorable à cette demande?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons reçu cette demande et nous l'étudions. Comme le sait le député, la décision doit être prise avant le 1^{er} avril et elle le sera.

[Français]

M. Lαmbert (Bellechαsse): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Étant donné que l'évaluation de 60c. les 100 livres citée dans le mémoire correspond au coût de production du mois de novembre 1972, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il tiendra compte de l'augmentation du coût de production qui a eu lieu de novembre 1972 à mars 1973?

[Traduction]

M. Whelan: Monsieur l'Orateur, je crois que le député parle des frais supplémentaires, surtout du coût des protéines, et c'est une question que nous étudions aussi afin de voir s'il y aurait moyen de réduire cette dépense.

M. l'Orateur: Le député de Carleton-Charlotte veut poser une question supplémentaire.

LES CHAMPIGNONS—LE MINISTÈRE RESPONSABLE DE LA RÉGLEMENTATION DES IMPORTATIONS

M. Fred McCain (Carleton-Charlotte): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Quel ministère du gouvernement, s'il en est, a fait des recommandations au sujet des règlements régissant l'importation des champignons au Canada sous quelque forme que ce soit, ou a apporté des modifications à ces règlements?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je ne suis pas certain qu'il y ait un lien direct entre le lait et les champigons. On parle peut-être de la crème de champignon.

Des voix: Oh, oh!